



agence intergouvernementale
de la **francophonie**



Université Senghor

Module de formation de base en économie et politique de gestion des ressources naturelles

Université Senghor, 5-16 décembre 2004



Institut de l'énergie et de l'environnement
de la Francophonie
IEPF



Université du Québec à Montréal (UQAM)

Module de formation de base en économie et politique de gestion des ressources naturelles

Université Senghor, 5-16 décembre 2004

Programme MOGED (Maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement durable)

Appel à candidatures

L'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF), en association avec l'Université Senghor, organise du 5 au 16 décembre 2004 un module de formation de base en « Economie et politique de gestion des ressources naturelles ». L'enseignement proposé est une composante du programme MOGED (Maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement) mis en place par l'IEPF.

Lieu de la formation : Université Senghor d'Alexandrie, Egypte

Public attendu : les cadres – de l'espace francophone et en particulier de l'Afrique – des secteurs publics, parapublics et privés intervenant dans la gestion et la valorisation des ressources de l'environnement. 25 participants sont prévus au maximum.

Contenu de la formation : coordonnée par 6 professionnels et enseignants-chercheurs en provenance d'Afrique, du Canada et de France, la formation est proposée sur 12 jours et organisée selon les thématiques suivantes:

- développement durable et gestion de l'environnement ;
- simulation de l'utilisation d'une ressource commune ;
- cadre théorique et concepts de l'économie de l'environnement et des ressources renouvelables ;
- méthodes d'évaluation économique de l'environnement ;
- instruments réglementaires et économiques de gestion de l'environnement ;
- application des concepts/outils de l'économie de l'environnement aux grandes conventions internationales.

Ces sessions théoriques seront alimentées par des études de cas ainsi que par des travaux pratiques sur un problème particulier de gestion de l'environnement dans les environs d'Alexandrie.

Conditions de participation : les personnes intéressées doivent remplir le formulaire de candidature et le faire parvenir à l'IEPF avant le 30 septembre.
Les candidats sélectionnés bénéficient d'une prise en charge par l'IEPF et l'Université Senghor (transport, hébergement, petit-déjeuner et déjeuner, indemnité forfaitaire pour le dîner)

L'IEPF et l'Université Senghor envisagent d'organiser régulièrement ce module de formation de base en « Economie et politique de gestion des ressources naturelles » dans le cadre du programme MOGED.

Module de formation de base en économie et politique de gestion des ressources naturelles

Université Senghor, 5-16 décembre 2004

Présentation succincte des formateurs

- Martine Antona est chercheur en économie de l'environnement au Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) à Montpellier en France
- Michel Damian est directeur du département « Environnement » de l'Université Senghor à Alexandrie, en Egypte. Il est également professeur à l'Université Pierre Mendès-France, à Grenoble en France
- Guillaume Lescuyer est chercheur en économie de l'environnement au Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) à Montpellier en France
- Claude Njomgang est professeur de politique économique à l'Université Yaoundé II au Cameroun
- Jean-Pierre Revérêt est directeur de l'Institut des Sciences de l'Environnement, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) au Canada
- Dominique Rojat est économiste au Département « Développement rural, environnement et ressources naturelles » de l'Agence Française de Développement, à Paris en France

Module de formation de base en économie et politique de gestion des ressources naturelles

Université Senghor, 5-16 décembre 2004

Programme MOGED (Maîtrise des outils de gestion de
l'environnement pour le développement durable)

Planning détaillé

Jour	Thématique	Animateur
J1-AM	Introduction : présentation des participants, présentation du MOGED, rappel des enjeux de la formation	J.P.Revérêt G.Lescuyer M.Antona
J1-AM	1. Environnement et développement durable	
J1-PM	1.1. Gestion de l'environnement : du local au global (et vice versa) 1.2. Durabilité, environnement et pauvreté 1.3. Soutenabilité (forte et faible) 1.4. Economie et environnement : une perspective historique : Physiocrates, Classiques, Néoclassiques, Economie environnementale, Economie écologique	

J2-AM	2. Simulation de l'utilisation d'une ressource commune avec Fish Bank	G.Lescuyer M.Antona
J2-PM	2.1. Déroulement du jeu	
J2-PM	2.2. Restitution des résultats du jeu 2.3. Introduction de l'étude de cas et aux travaux de terrain (du jour 8)	

3. Concepts et hypothèses de base de l'économie de l'environnement		
J3-AM	<p>3.1. L'approche économique de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadrage théorique : théorie néo-classique et économie du bien-être, rappel des hypothèses • Les concepts centraux : ressource (renouvelable et épuisable), bien public, externalité, défaillances du marché / de l'Etat, actualisation • Emergence de l'économie de l'environnement et de l'économie des ressources naturelles 	C.Njomgang M.Antona G.Lescuyer
J3-PM	<p>3.2. Economie de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approches théoriques • Etude de cas et discussion <p>3.3. Economie des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approches théoriques et discussions : Economie des ressources renouvelables ; Economie des ressources épuisables • Etudes de cas et discussion 	

4. Les méthodes d'évaluation économique de l'environnement		
J4-AM	<p>4.1. Les valeurs de l'environnement : Valeur économique totale, valeurs d'usage et de non-usage</p> <p>4.2. Les techniques d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation directe par les préférences révélées : changement de productivité, coûts de transport,... • L'évaluation directe par les préférences exprimées : évaluation contingente, choice experiment • L'évaluation indirecte : méthode dose-effet, coûts de remplacement • Quelques limites à l'application des méthodes d'évaluation économique de l'environnement. 	G.Lescuyer M.Antona C.Njomgang
J4-PM	<p>4.3. Place de l'évaluation économique dans la prise de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règles d'arbitrage économique : analyse coûts-bénéfices, analyse coût-efficacité,... • Les autres méthodes d'arbitrage : analyse multi-critères, évaluation des impacts environnementaux,... 	
J5-AM	<p>4.4. Un exercice d'évaluation : travaux pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque groupe de stagiaires reçoit les données pour procéder à une analyse coûts-avantages ou une évaluation des valeurs de l'environnement • Restitution et discussion 	G.Lescuyer M.Antona C.Njomgang
J5-PM	4.5. Comptabilité environnementale et évaluation économique	

5. Les instruments de gestion		
J6-AM	<p>5.1. Présentation générale des instruments de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre général : instruments réglementaires et/ou économiques : quelles hypothèses de fonctionnement ? • Illustrations : taxes et redevances en gestion de l'eau, quotas d'exportation • Discussions : (1) la question de l'efficacité et de l'acceptabilité ; (2) la question du contrôle, du suivi et des sanctions <p>5.2. Les instruments réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes : contraindre/modifier directement le comportement des acteurs • Différencier ces instruments : permis d'exploitation, licences ; quotas (d'exploitation, de coupe, d'exportation) ; interdictions (mise en réserve etc.) ; obligations (normes techniques ou de qualité) • Caractéristiques et mise en œuvre • Conditions et risques • Illustrations 	M.Antona C.Njomgang D.Rojat M.Damian
J6-PM	<p>5.3. Instruments institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clarification des droits de propriétés • Arrangements et contractualisation entre partenaires 	
J7-AM	<p>5.4. Les instruments économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un premier outil économique : la fiscalité environnementale: <ul style="list-style-type: none"> - Principes : modifier les coûts et avantages d'une action - Différents types : taxe, redevance, écotaxe - Caractéristiques : fiscalité budgétaire ou incitative ? - Mise en œuvre de la fiscalité (assiette, taux, niveau de pression fiscale, qui perçoit, contrôle, répartition des recettes fiscales); - Conditions de mise en œuvre et risques. - Illustrations • Les autres instruments économiques <ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes de marchés et permis ; labellisation ; certification - Tarifications différenciées - Caractéristiques et mise en œuvre ; - Conditions et risques ; - Discussion à partir de l'expérience des participants 	M.Antona C.Njomgang D.Rojat M.Damian
J7-PM	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} bilan sur les apports théoriques • Préparation à la descente de terrain 	

J8	6. Etude de cas de terrain	M.Damian J.P.Revérêt G.Lescuyer M.Antona D.Rojat
----	-----------------------------------	--

J9-AM	<p>7. Quelles mises en œuvre aux niveaux international, national et local ?</p> <p>7.1. Grands principes des conventions internationales : établir le lien entre les apports théoriques de l'économie de l'environnement et la construction des conventions internationales en matière d'environnement</p> <p>7.2. Convention internationale sur le changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un bref historique ; Bases et enjeux économiques • Description du Mécanisme de Développement Propre • Instruments économiques : taxer les émissions de CO2 et/ou échanger des droits à polluer • Instruments juridiques et institutionnels: droits de propriété, contractualisation bilatérale • Quelle mise en œuvre dans les politiques nationales et dans les initiatives locales ? 	<p>J.P.Revérêt G.Lescuyer M.Antona M.Damian D.Rojat</p>
J9-PM	<p>7.3. Convention internationale sur la diversité biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un bref historique ; Bases et enjeux économiques • Instruments juridiques : Droits de propriété, brevetabilité ; Contractualisation, obligations et normes techniques • Instruments économiques : Signaux prix fiscalité, mécanismes financiers (GEF,..) ; Création de marché et attribution de droits (écocertification) ; Tarification concessions et suppression de subventions à activité agricole • Valorisation de la biodiversité par l'étude et le développement des filières • Quelle mise en œuvre dans les politiques nationales et dans les initiatives locales ? 	
J10-AM	<p>7.4. Convention internationale de lutte contre la désertification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bref historique ; Rappel des enjeux économiques • Les instruments juridiques et économiques mis en œuvre dans les politiques nationales et dans les initiatives locales ? <p>7.5. Convention internationale sur les zones humides et côtières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bref historique ; Rappel des enjeux économiques • Les instruments juridiques et économiques mis en œuvre dans les politiques nationales et dans les initiatives locales ? 	<p>J.P.Revérêt G.Lescuyer M.Antona M.Damian</p>
J10-PM	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des groupes de travail suite à la descente de terrain 	

8. Restitution et conclusions		<p>J.P.Revérêt G.Lescuyer M.Antona M.Damian</p>
J11-AM	<p>8.1. Restitution des travaux de terrain et discussion</p> <p>8.2. Evaluation des enseignements retenus</p>	
J11-PM	<p>8.3. Evaluation et bilan du séminaire</p> <p>8.4. Clôture officielle de la formation</p>	



agence intergouvernementale
de la francophonie



Université Senghor

FORMULAIRE DE CANDIDATURE
Module de formation de base en économie et politique de gestion
des ressources naturelles

Université Senghor, 5-16 décembre 2004

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Pays d'origine :

Organisme ou affiliation :

Fonction :

Diplôme obtenu (domaine) :

Expliquez les motivations qui vous poussent à participer à ce module de formation.

Date limite d'envoi des formulaires de candidature : le **30 septembre 2004** , à :

Sory Ibrahim Diabaté, Responsable de Programme
Institut de l'énergie de l'environnement de la Francophonie (IEPF)
56 rue Saint-Pierre G1K 4A Québec (Canada)
Courriel : s.diabate@iepf.org
Tel: 1-418-692 5727 poste 241
Fax: 1-418-692 5644



Institut de l'énergie et de l'environnement
de la Francophonie
IEPF



Université du Québec à Montréal (UQAM)